

Jean-Baptiste André Godin à Louis Oudin-Leclère, 9 octobre 1846

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Oudin-Leclère, Louis \(1803-1885\)](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (2)

Collation1 p. (1)

Nature du documentCopie manuscrite

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Louis Oudin-Leclère, 9 octobre 1846, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 04/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/26235>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [9 octobre 1846](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Oudin-Leclère, Louis \(1803-1885\)](#)

Lieu de destination Vervins (Aisne)

Description

Résumé Probablement sur une affaire de contrefaçon des produits de la manufacture Godin-Lemaire : Godin ne peut se rendre avant la semaine suivante à Vervins en raison de la mise en activité de la nouvelle fonderie de Guise ; il invite Oudin-Leclère à venir à Guise étudier ses produits afin de plaider d'une façon convaincante dans une délicate affaire industrielle pour laquelle les juges n'ont pas assez de connaissance.

Notes

- Le brouillon de la lettre est conservé au Familistère (cahier de brouillons ARCH-FAM-2021-0-0815, fol. 86r).
- La lettre est adressée à monsieur Houdin : il s'agit d'Oudin-Leclère, avoué à Vervins. Sur l'affaire de contrefaçon : voir lettre de Godin à Oudin-Leclère du 15 août 1846 (ARCH-FAM-2021-0-0815, fol. 78r).

Support Soulignement et repère de texte manuscrit au crayon rouge et au crayon bleu.

Mots-clés

[Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Procédure \(droit\)](#)

Lieux cités

- [Guise \(Aisne\)](#)
- [Vervins \(Aisne\)](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Oudin-Leclère, Louis (1803-1885)

Genre Homme

Pays d'origine Inconnu

Activité Droit/Justice

Biographie Avocat français né en 1803 à Froidmont-Cohartille (Aisne) et décédé en 1885 à Vervins (Aisne). Louis Onésime Victor Oudin est l'époux de Rose Madeleine Leclère. Son patronyme d'usage est Oudin-Leclère. Avoué à Vervins (Aisne) au XIX^e siècle. Son nom est parfois orthographié « Houdin » ou « Oudin-Leclerre » par Jean-Baptiste André Godin.

1846
vervins
9^{me}

Guise le 9^{me} 1846

1

Monsieur Pouzin

Malgré le désir que j'ai de me rendre en votre
ville comme vous me l'avez engagé par votre lettre
je ne puis le faire cette semaine, la mise
en activité de l'établissement que je viens de
~~fonder à Guise~~ exigeant impérissablement ma
présence mais je pourrai le faire vers la fin
de la semaine suivante au jour que vous
m'indiquerez si l'état de régence que y aille
plutôt qu'il me leurre. les questions industrielles
étant très délicates et difficiles où le peu de
connaissances que les juges ont de nos matières ne
serait il pas nécessaire Monsieur que nous
rendions à Guise pour étudier sur mes produits
la nature de mes droits afin de pourvoir plaidé
satisfaisamment cette affaire

si vous êtes pour le faire vous me préviendrez
du jour à l'avance.

Chigny
9

Monsieur Lefèvre

ayant besoin d'argent je viens vous proposer
que je mettrai en circulation le 2^{me} juillet
le billet de 400 francs que vous marquerez
souhaitant faire honneur à votre signature
j'ai l'honneur de vous saluer

Fathy

9

Monsieur Lefèvre Louis

je viens vous rappeler que nous avions promis
de me payer fin de septembre dernier je vous
invite à venir cette semaine m'acquitter la
somme de 333 francs ou de venir au moins
vous entendre avec moi

j'ai l'honneur de vous saluer